



Waremmes, 23 février 2015

Opération de Développement Rural de Braives
Compte rendu de la réunion du Groupe de Travail Vie au village
du 21 janvier 2015

Présences :

- **Membres de la CLDR** : Jacques Dantinne, Valérie Fohn, Cerise Graffart, André Poncelet, François Tribolet, Marc Van den Broeck
- **Villageois extérieurs à la CLDR** : Christian De Cock, Nicolas Fontaine
- **Personnes ressources** : France Picard (responsable du service événementiel de la commune de Braives) et Emma Cudin (coordinatrice du centre culturel Braives-Brudinne)
- **Pour le Collège communal** : Xavier Lisein (Echevin)
- **Pour la FRW** : Vanessa Sublet et Géraldine Blavier (Agents de Développement)

Excusés :

- **Membre de la CLDR** : Lucien Haudestaine
- Laurence Dehon, Marc Focroulle, Emmanuelle Hougardy

Ordre du jour :

- Etapes de l'ODR
- Présentation des participants
- Missions des Groupes de Travail
- Travail en sous-groupes : propositions d'objectifs et définition de projets
- Restitution
- Suites des Groupes de Travail

Après un bref rappel des différentes étapes d'une Opération de Développement Rural réalisé par un Agent de Développement, il est demandé à chaque participant de se présenter.

1. Missions des Groupes de Travail

A partir du diagnostic participatif qui a permis d'identifier les enjeux de Braives pour les années à venir - enjeux que la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) a ensuite précisé lors de précédentes réunions - les Groupes de Travail ont pour mission de **définir des projets qui vont permettre de répondre à ces enjeux**. Le résultat final de ces réflexions sera inscrit dans une stratégie de développement pour le territoire, c'est-à-dire, la déclinaison des enjeux, en objectifs puis en projets.

Pour permettre aux participants de traduire les « bonnes intentions » en projets concrets, la distinction entre objectifs et projets leur est rappelée :

- ✓ **Objectif** : ambition, volonté que les acteurs veulent réaliser, atteindre (situation nouvelle, changement, renforcement...)

Exemple : *Valoriser les associations locales actives sur la commune.*

- ✓ **Projet** : réalisation, action qui permettra d'atteindre les objectifs ; il se définit dans le temps, son coût et son impact sont estimables et mesurables.

Exemple : *Organisation d'une journée des associations*

2. Travail en sous-groupe : proposition d'objectifs et de projets

Les participants sont répartis en deux tables de travail, de la manière suivante :

Une table répond à l'enjeu de « Favoriser l'accès de tous aux activités et infrastructures socioculturelles » ;

L'autre table réfléchit à la manière de « Favoriser l'implication des Braivois à la vie au village ».

Chaque sous-groupe circule aux deux tables pendant une trentaine de minutes. A chaque table, une personne ressource était présente pour aider les participants à réfléchir à des projets pertinents et pour répondre aux éventuelles questions.

Dans un premier temps, les participants ont eu l'occasion de proposer des idées de projets sur des post-it. Ensuite pour chaque idée de projets choisie par le groupe, les participants devaient répondre à une série de questions : *Concrètement, comment réaliser le projet ? Pour qui ? Par qui ? Avec qui ? Où ?*

Au terme de ce travail de réflexion, les agents de développement de la FRW ont indiqué de manière synthétique les idées émises :

FAVORISER LA PARTICIPATION DE TOUS AUX ACTIVITES ET L'ACCES AUX INFRASTRUCTURES SOCIOCULTURELLES

Organiser une journée des associations, en prévoyant la matinée pour organiser des échanges entre les associations afin de faire connaissance et de renforcer les liens entre elles, en prévoyant l'après-midi pour les rencontres avec le public, l'objectif étant pour les associations de pouvoir informer de leurs activités et de recruter des bénévoles, des participants..., en distribuant aux visiteurs, un listing reprenant l'ensemble des associations présentes à cette journée... A Hosdent, à l'ancienne gare de Braives...

Organiser les déplacements des personnes âgées sur les marchés (marché local et dans les communes alentours), en renforçant les liens entre voisins. Par exemple, quand une personne se rend au marché en voiture elle devrait essayer d'identifier les personnes de son voisinage qui ont des difficultés à se déplacer et leur proposer de les amener au marché.

Organiser des activités conviviales, concours du couillon, soirée jeux de société, fêtes foraines, grands feux... En trouvant des thèmes mobilisateurs et en créant des activités simples (pas coûteuses ni en argent, ni en temps pour l'organiser...)

Réaliser un agenda commun pour tenir les villageois informés des activités organisées dans la commune, en recensant toutes les organisations et activités qui existent sur le territoire, en réunissant les associations pour leur expliquer le fonctionnement (aides, procédure...) de la commune, en créant un vademecum communal de l'organisation d'événements, en insérant les événements dans le calendrier Intradel, en insérant les événements dans le bulletin culturel, le bulletin communal, sur les valves dans les village (à noter que ce service est payant), sur le site internet, via les pages Facebook de l'ADL, du music-all Braives...

Valoriser la forge de Pitet en organisant des cours de travail du métal

Organiser un grand bal folk avec un maître de danse

Demander aux villageois leurs « compétences » et s'ils seraient d'accord de s'investir dans l'organisation d'événements

Améliorer la communication par rapport aux différentes associations existantes dans chaque village

Créer une salle commune pour Ville-en-Hesbaye et Ciplet

Engager un crieur public présent lors des événements (marché local, music-all Braives...) pour annoncer les événements à venir

Envoyer un formulaire d'informations aux villageois pour savoir quels thèmes, activités, événements les intéressent. Chacun pourrait alors recevoir une information ciblée en fonction de ses intérêts sur les événements qui ont lieu à Braives.

Organiser des activités sportives dans les salles de gym des écoles comme activité extra-scolaire

Organiser un « Ravel historique » dans lequel des contes seraient racontés tout au long du Ravel pour les marcheurs, les cyclistes, les cavaliers...

Demander aux jeunes d'aider les plus anciens

Créer une piste d'athlétisme autour du terrain de foot

Pour les ateliers du centre culturel, mettre à disposition un local à proximité d'une école pour étendre les plages horaires. Et prévoir un minibus pour le ramassage des enfants dans les autres implantations

FAVORISER L'IMPLICATION DES BRAIVOIS A LA VIE AU VILLAGE

Organiser des activités intergénérationnelles, en créant une maison communautaire, en mettant une structure d'accueil à disposition, en organisant la rencontre entre les générations

Organiser la fête des voisins, en mettant à disposition des barrières nadar dans les quartiers, les rues, en informant les villageois de la date à laquelle la fête des voisins aura lieu, suffisamment tôt, pour lancer une dynamique et permettre l'organisation (notamment pour respecter les délais de demandes administratives)

Mettre en place un Repair café, à proximité du jardin collectif, pour réparer des objets défectueux, réparer d'anciennes « machines »

Créer un jardin collectif, en complément du potager collectif « social », en développant l'échange de savoirs sur les pratiques et mise en commun des techniques, en organisant une journée d'échanges de plans et de graines

Organiser une journée d'échange de livre, grâce à une trocante, un livre = un livre

Créer une maison multiservices, lieu d'échanges où les gens se réunissent, pour échanger des services (bricolage, dépannage...)

Organiser l'action « good planet », en appelant les citoyens à faire 5 bonnes actions à définir pour la planète, en organisant une *flash mob* avec la participation des jeunes

Mettre en place un Système d'Echanges Local (SEL) et un Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs (RERS), c'est un échange *win-win* pour les membres-participants, en faisant la publicité via le bulletin communal, le site internet, des toutes boîtes... Pour viser l'autogestion dans ce type de projets, il faut veiller à valoriser le travail des bénévoles qui « gère » le système. Exemple : que la personne qui enregistre les bons d'échanges, obtienne des « heures » de services à demander... Trouver des gens qui participeraient à cette dynamique. Avec une personne qui coordonne les propositions d'offres et les demandes

Mettre en place des séances de cinéma en plein air

Augmenter l'offre en mouvements de jeunesse

Développer des locaux de réunion pour les villageois, exemple : un container, comme la ruractiv'box, « container qui permet l'organisation d'événements de petite ou grande envergure. Il est équipé d'un bar et muni d'un espace d'accueil intérieur d'approximativement 20m². » Ce projet a été mis en place par les ADL de Geer, Berloz, Faimés et Donceel.

Racheter le mobilier de la salle de village de Tourinne pour que les villageois gardent les souvenirs de leur salle

Créer des fêtes intervillages, des carnavaux

Mettre en place une centrale d'achats groupés, grâce à la mise en place d'une ruche
« ruche qui dit oui »

Commentaires des participants :

- *Est-ce que les associations (comités de quartier, de village...) pourraient avoir accès aux salles de village communales gratuitement pour y faire leur réunion ?*

M. Lisein informe les participants que l'accès aux salles communales (Ciplet, Avennes, Fallais, Fumal) est déjà gratuit pour les réunions des associations.

- La Gare de Braives peut être louée avec une autorisation du Collège. L'ensemble des informations concernant la location des salles est disponible sur le site internet de la commune : www.braives.be – onglet « ma commune » - « autres services » - « location de salles »
- Le 4 février, une réunion de consultation est organisée à Tourinne pour réfléchir à la future salle de village.
- *Les comités de village doivent payer 150 euros pour louer une salle si l'activité organisée est lucrative et 10 euros/heure, si l'activité est non lucrative. Quel est au final, le montant rétrocédé aux comités de villages ?*

La Commune partage les loyers de location de salles en deux postes. L'un, de 40% , est destiné à la commune pour l'entretien des locaux, les petits travaux... L'autre, de 60%, est distribué pour moitié à l'asbl paracommunale qui en assure la gestion (Centre Culturel Braives-Burdinne, Sport Education Mehaighe...) et l'autre moitié est répartie entre les différents comités de village. La « rétrocession » pour les comités leur est versée après que le Collège ait avalisé le « projet citoyen » pour lequel l'argent va être investi. Par exemple, à Fallais, le comité a acheté un rétroprojecteur grâce aux rétrocessions de la Commune.

- *La location des salles de Avennes et Fumal coutent le même montant, celle de Fallais est plus cher et celle de Ciplet, moins cher... Est-ce qu'il ne faudrait pas harmoniser le coût des locations des salles communales ?*

En ce qui concerne les locations de salles communales pour des événements privés, il n'y a pas de volonté du Collège d'harmoniser les prix, l'état et la disposition des salles n'étant pas les mêmes dans tous les villages. Le Collège veille aussi à ne pas faire de concurrence « déloyale » avec les locations des salles privées.

- Sur le site internet de la commune, les organisateurs d'événements peuvent trouver un formulaire pour les demandes d'autorisation pour les manifestations qui ont lieu sur le territoire. Ce formulaire comprend la demande au niveau de l'administration mais aussi auprès de la Police et permet de faire le tour des questions auxquelles il faut répondre dès lors qu'on organise un événement. www.braives.be – onglet « ma commune » - « services en ligne » - « documents à télécharger » - « Divers » - « Demande d'autorisation de manifestation publique ».
- De plus, la commune permet aux organisateurs de louer du matériel à des prix relativement démocratiques. *service en ligne, demande de ...*

3. Prochaines étapes

L'ensemble des idées émises lors de cette réunion, tant des objectifs que des projets, seront présentés aux membres de la CLDR qui poursuivra le travail d'analyse lors des futures réunions.

L'agenda des prochains GT est rappelé aux participants.

La réunion se termine vers 22h15 en remerciant les participants pour leur présence et leur participation.

Pour la Fondation rurale de Wallonie,
Vanessa Sublet et Géraldine Blavier

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu,
contacter Vanessa Sublet de la Fondation Rurale de Wallonie
au 019 58 93 23 ou par courriel : v.sublet@frw.be*